

POLITIQUE ACHAT RESPONSABLE 2025-2027

Les achats représentent un enjeu fort pour La Nantaise d'Habitations et sa filiale Coop Logis puisqu'ils concourent, d'une part, à la satisfaction des locataires et accédants par le développement et l'entretien du parc de logements et traduisent, d'autre part, les engagements pris par nos structures en termes de responsabilité environnementale et sociétale.

Opérateurs économiques ancrés et reconnus de leurs territoires, La Nantaise d'Habitations et sa filiale Coop Logis s'emploient à mettre en œuvre une « Politique Achat Responsable » avec pour objectif affiché « *la recherche de la sécurisation des achats et de leur performance pour produire et entretenir durablement les logements, optimiser la qualité de service rendu aux locataires et accédants tout en répondant aux défis économiques, sociétaux et environnementaux de demain* ».

C'est la raison pour laquelle La Nantaise d'Habitations et sa filiale Coop Logis s'engagent à mettre en œuvre les principes et actions suivants lors de leurs achats et à impliquer les prestataires dans une démarche équilibrée de création de valeur.

DES ACHATS PERFORMANTS

- En intégrant les prestataires en amont des stratégies achats (sourcing, innovation, ...) ;
- En pratiquant la négociation dans le respect des équilibres économiques de chacune des parties ;
- En accordant à la valeur technique des offres un poids important et a minima de 30 % de la note finale pour sélectionner des offres qualitatives ;
- En autorisant pour l'ensemble de nos marchés de travaux la proposition de variantes par les prestataires ;
- En diffusant chaque semestre la planification de nos procédures achats sur notre page internet ;
- En organisant régulièrement des échanges avec nos prestataires sous contrat et en mettant en œuvre des plans d'amélioration lors de la constatation d'écarts ;
- En travaillant avec les instances et fédérations professionnelles pour l'amélioration de nos pratiques ;
- En respectant nos engagements contractuels vis-à-vis de nos fournisseurs notamment en ce qui concerne les délais de paiement.

DES ACHATS CONFORMES

- *En vérifiant de manière systématique la conformité et l'éthique de nos prestataires et en rendant obligatoire la signature des engagements pris dans le cadre de notre Charte Ethique et Responsabilité Sociétale ;*
- *En publiant, dès 40 k€ HT, des règles de mise en concurrence claires et transparentes pour l'attribution de nos marchés ;*
- *En décidant d'attribuer nos marchés de manière collégiale dès 40 k€ HT ;*
- *En facilitant pour les entreprises la réponse aux procédures de consultation par la mise à disposition d'un cadre de réponse technique dès 40 k€ HT ;*
- *En animant au quotidien notre relation avec le prestataire sous contrat par la désignation d'un interlocuteur dédié ;*
- *En détectant et en écartant de manière systématique les offres qualifiables d'anormalement basses ;*
- *En étant vigilant sur les risques de conflit d'intérêt avec une automatisation de déport des collaborateurs ou administrateurs du dossier devant toute situation potentielle.*

DES ACHATS RESPONSABLES

- *En participant à la transition écologique par l'intégration dès que possible de choix de matériaux et de produits écologiques ou issus de l'économie circulaire ;*
- *En valorisant l'ancrage territorial de nos achats par un allotissement systématique de nos procédures de travaux et de maintenance ;*
- *En intégrant dans toutes nos procédures achats des critères environnementaux de sélection des offres et en développant les analyses en coût global ;*
- *En intégrant une clause sociale pour les marchés dépassant 500 k€ HT et en accroissant notre part de marché réservé auprès de l'économie sociale et solidaire ;*
- *En adoptant dès 2026, un schéma de promotion des achats responsables.*

Charlotte de SURVILLE
Secrétaire Général
La Nantaise d'Habitations

Signature

Denis SERAZIN
Directeur Général Adjoint
Coop Logis

Signature